



Ménigoute - Collège 100% Compétences

publié le 21/11/2017 - mis à jour le 07/01/2018

Mise en œuvre d'une évaluation exclusivement par compétences sur les cycles 3 et 4 à la rentrée 2016.

Descriptif :

Mise en œuvre d'une évaluation exclusivement par compétences sur les cycles 3 et 4 à la rentrée 2016 au collège Maurice Fombeure (79340 MENIGOUTE –0790020t).

Sommaire :

- 1. Cheminement du projet – année 2015/2016
- 2. Mise en œuvre du projet – année 2016/2017
- 3. Bilan en fin d'année scolaire 2016/2017
- Témoignages, fin de la première année, juin 2017

Mise en œuvre d'une évaluation exclusivement par compétences sur les cycles 3 et 4 à la rentrée 2016.

Le collège Maurice Fombeure (79340 MENIGOUTE – 0790020t) est un collège de 235 élèves répartis sur 10 divisions. Il est situé en zone rurale et est plutôt isolé.

L'équipe enseignante est composée de 22 enseignants dont une partie non négligeable est à temps partiel ou partagé sur un autre établissement.



● 1. Cheminement du projet – année 2015/2016

Le conseil pédagogique (élargi) ne se réunit pas plus que nécessaire. Mais en cette année de réforme des programmes, des rencontres ont eu lieu plusieurs fois, menant l'équipe pédagogique à des constats et des nécessités.

En décembre 2015, une première réunion a eu lieu pour laquelle l'ordre du jour était la lecture du socle, les repères et croisements disciplinaires possibles.

Ensuite, fin mars 2016, les équipes disciplinaires étaient invitées à réfléchir et à s'entretenir avec la cheffe d'établissement afin qu'elle puisse recueillir les points de vue de chacun sur les possibles modalités d'évaluation (intérêts, contraintes, limites, adaptations nécessaires,...) dans le cadre des nouveaux programmes et de la mise en place du LSU.

Un document (Rapport de l'IGEN - n° 2013-072 ` Juillet 2013) était fourni à chacun des enseignants afin de parfaire ses connaissances et permettre d'élaborer un avis.

Début avril, un courrier était adressé aux parents d'élèves afin de recueillir également leur avis et de les convier à une réunion.

Dès lors, en mai 2016, faisant suite aux stages sur les nouveaux programmes, aux constats lors des diverses réunions pédagogiques et discussions, il a été « admis » que l'évaluation chiffrée ne convenait pas ou plus.

En juin 2016, des enseignants et la cheffe d'établissement ont rencontré les équipes de direction et pédagogique du collège Gérard Philippe à Niort. Lors d'un temps d'échange et de présentation du dispositif

par l'équipe enseignante référente sur l'évaluation par compétences ont été abordés l'impact de l'évaluation sans notes (pour les élèves, les enseignants et les familles) sur le comportement et les résultats scolaires ; les difficultés, les freins, les pièges à éviter ; les leviers, les réussites, les astuces à connaître, les conditions nécessaires à la réussite et enfin les outils de suivi. Les enseignants ont pu également suivre une séance et échanger avec l'enseignant observé.

Le retour sur cette observation a eu lieu lors d'une journée banalisée fin juin 2016. Un conseil pédagogique élargi à l'ensemble des enseignants s'est retrouvé pour débattre sur la question de l'évaluation et proposer une solution à mettre en œuvre pour l'année scolaire suivante.

A la quasi-unanimité, après une longue discussion, il a alors été décidé de mettre en place une évaluation uniquement par compétences sur le cycle 3 et sur le cycle 4, et ce, dès la rentrée et pour cela d'élaborer un livret unique.

● 2. Mise en œuvre du projet – année 2016/2017

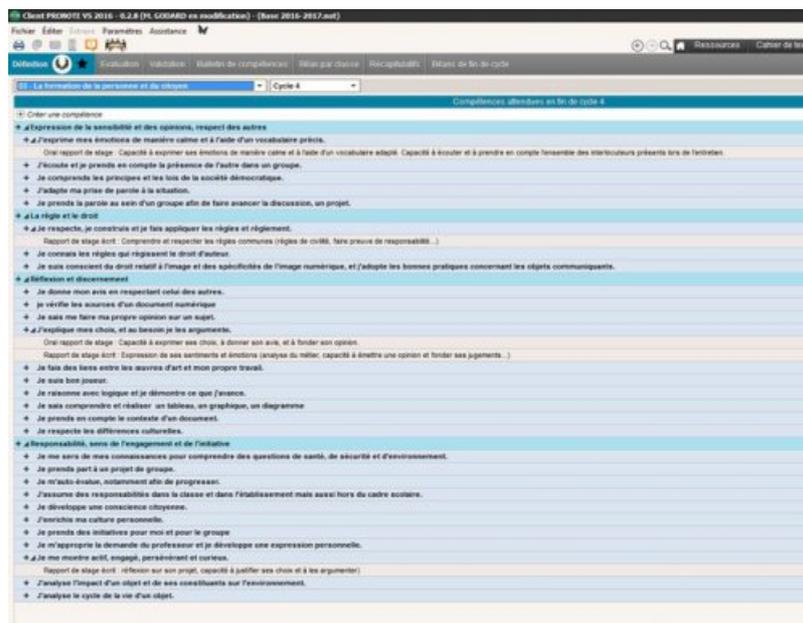
Les enseignants se sont emparés du projet. Dans chaque champ disciplinaire, un référent (volontaire) a été en charge de lister les compétences à évaluer. Deux enseignantes pendant les congés scolaires, puis à la rentrée ont élaboré dans un premier temps le livret unique pour le cycle 4, puis pour le cycle 3 (regroupement d'items réécriture pour plus de lisibilité). Un autre enseignant a renseigné l'application déjà utilisée (Pronote).

Dès la rentrée, des réunions d'échange ont eu lieu pour une dernière lecture.

Jusqu'à son écriture finale, chacun a pu modifier le livret.

Tout au long de l'année scolaire, il a été également permis d'abonder en sous items l'application de suivi de l'évaluation pour une meilleure lisibilité pour tous ou parfois une plus grande proximité avec l'évaluation.

Voir l'exemple ci-après (Oral de rapport de stage)



Dans l'année, des moments de réflexion et de discussion ont permis à l'équipe de se mettre d'accord sur les termes employés (« Partiellement atteint » au lieu de « Maîtrise fragile »), sur le nombre de compétences évaluées (à l'écrit), la présentation des grilles d'évaluation...

Cela a donc été un travail collaboratif en évolution sur toute l'année scolaire.

Le Socle Commun

Domaine 1 : Les langages pour penser et pour communiquer	1-A: Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit	1-B: Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère	1-C: Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques	1-D: Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
Domaine 2 : Les méthodes et les outils pour apprendre	2-A: Organisation du travail personnel	2-B: Coopération et réalisation de projets	2-C: Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information	2-D: Outils numériques pour échanger et communiquer
Domaine 3 : La formation de la personne	3-A: Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres	3-B: La règle et le droit	3-C: Réflexion et discernement	3-D: Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative
Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques	4-A: Démarches scientifiques	4-B: Conception, création, réalisation	4-C: Responsabilités individuelles et collectives	
Domaine 5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine	5-A: L'espace et le temps	5-B: Organisations et représentations du monde	5-C: Invention, élaboration, production	

● 3. Bilan en fin d'année scolaire 2016/2017

Si on dit que l'outil doit correspondre à une intention (pédagogique), force est de constater que ce n'était pas toujours le cas. L'outil de suivi n'était pas toujours conforme aux attentes de chacun. Il a été pour les uns difficile de repérer les points de vigilance avec l'outil utilisé et pour les autres de faire un suivi le plus correctement possible.

Nous avons cependant pu constater qu'au cours de cette année scolaire, non seulement, cette nouvelle façon d'évaluer a permis de mieux prendre en compte les acquis des élèves avec la plus grande bienveillance (évaluation positive, qui valorise les progrès) sans pour autant les leurrer mais aussi, de mesurer et comparer dans différentes disciplines sur les mêmes bases au mieux les progrès des élèves (compétences et/ou items communs) et d'être au plus près des nouvelles modalités d'attribution du DNB. Enfin, cela fluidifie également le passage de l'école élémentaire au collège.

Ce nouveau dispositif a été difficilement perceptible et lisible par tous les élèves (et leurs parents) en début d'année scolaire (souci du rapport à la note). Au fil des mois, celui-ci a été compris. Il a permis en outre de mettre en avant les initiatives des uns, de les encourager sur bases plus évidentes et plus compréhensibles, parfois de les alerter, de repérer problèmes d'apprentissage. Ce qui n'était pas possible auparavant du fait du cloisonnement par l'évaluation disciplinaire.

 [Livret Scolaire Unique cycle 4](#) (PDF de 252.5 ko)
Collège Maurice Fombeure - Septembre 2016.

 [Référentiel de compétences Cycle 3](#) (PDF de 267.8 ko)
Collège Maurice Fombeure - Octobre 2016.

 [Référentiel de compétences Cycle 3](#) (PDF de 72.3 ko)
Collège Maurice Fombeure - Juillet 2017.

● Témoignages, fin de la première année, juin 2017

« L'enseignant dispose de modalités d'évaluation diverses. Compétences ou notes présentent chacune leurs avantages et leurs limites. L'essentiel, de mon point de vue, est d'être parfaitement au clair sur les objectifs qui sont recherchés à travers l'évaluation d'une manière générale et à travers chaque typologie d'évaluation (formative ou sommative). L'évaluation doit permettre à l'enseignant d'avoir une idée précise de la progression et des acquis de l'élève (et de la classe) afin d'adapter en conséquence son enseignement. Dans tout apprentissage (quelle que soit la discipline), la maîtrise de certaines notions (et/ou compétences) est indispensable pour en apprendre d'autres. Par ailleurs, les enfants n'avançant pas tous au même rythme, il est fondamental que l'enseignant sache où se situe chacun d'entre eux, pour adapter sa pédagogie et ses contenus. De ce fait, l'évaluation est donc avant tout positive, constructive, et valorisante. Elle doit également être simple, lisible, et compréhensible par les familles.

Dans le cadre des réflexions engagées pour la mise en œuvre de la réforme, l'équipe enseignante, déjà investie dans l'évaluation par compétences depuis plusieurs années (en parallèle de l'évaluation chiffrée), a souhaité, à sa grande majorité, abandonner la note sur les 4 niveaux à partir de septembre 2016.

Un sondage diffusé auprès des familles en cours d'année, exprimait pourtant que plus de 70 % d'entre elles se positionnaient contre la suppression de la note. Ce qui invitait plutôt à la prudence et à la progressivité dans le changement.

Toutefois, devant l'enthousiasme des enseignants, et leur volonté de se doter d'outils spécifiques facilitant le travail en transversalité et l'échange, j'ai validé leur proposition et les notes ont été supprimées.

Le 1er trimestre fut éprouvant pour les équipes. Il a fallu non seulement, absorber les changements liés à la réforme du collège (nouveaux programmes, travail par cycles, mise en œuvre de l'AP et des EPI), rassurer les élèves et les familles, mais aussi accompagner le changement intellectuel profond inévitable lors du passage à l'évaluation exclusivement par compétences. La question des outils « adaptés » fut également récurrente dans les discussions et les appréhensions, tant le suivi des niveaux de maîtrise de chacune des compétences et de l'acquisition progressive peut s'avérer complexe et chronophage, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Après une première année d'expérience, je suis particulièrement satisfaite et fière du travail qui a été accompli dans cet établissement. La solidarité et la cohérence de l'équipe furent déterminantes dans la réussite du projet. Chacun tentant à sa manière d'éclairer l'autre et de lui faire profiter de ses réflexions et des tests réalisés.

Les parents se sont finalement adaptés et nous avons enregistré peu de remarques négatives.

Un retour en arrière me semble inenvisageable tant l'évaluation par compétence permet aux élèves de gagner en confiance, de se sentir valorisé et encouragé, et tant le travail des enseignants devient plus fin et plus précis. Les appréciations sont détaillées, constructives et optimistes, car la progression prédomine.

Il nous reste encore à ajuster certains points (notamment items retenus dans le livret commun de compétences utilisé par tous les enseignants du collège) et à s'accorder sur les documents diffusés aux familles (forme des bulletins, appréciations...qui ne sont pas suffisamment explicites et simples aujourd'hui). »

Laurence Audé, Principale du collège Maurice Fombeure

« Cette expérimentation m'a permis de comprendre le sens de l'évaluation par compétences. Elle m'a amenée non seulement à réfléchir à leur mise en œuvre dans ma

discipline, mais aussi à poser un regard plus global sur les attendus de fin de cycle pour l'ensemble des matières. Néanmoins, dans la mesure où ce référentiel a pour vocation de valider des compétences et non d'évaluer des connaissances, le livret est restrictif. En effet, je ne considère pas les compétences et les connaissances comme antinomiques, mais bien comme complémentaires. Ainsi j'ai trouvé enrichissant le travail d'élaboration du référentiel en équipe, et pertinent de pouvoir apprécier les compétences dans plusieurs domaines. J'apprécierais une dimension supplémentaire au travers l'évaluation des connaissances. »

Coralie Guillemain, professeure d'allemand.

« L'évaluation par compétence s'inscrit dans la logique du socle commun que nous avons déjà très largement mis en place les années précédentes en EPS mais aussi dans l'établissement. Si l'on considère l'ensemble de sa mise en œuvre, le point le plus positif concerne la possibilité de différencier les objectifs visés et le travail individualisé. En effet, en fonction de la progression de l'élève dans un ou plusieurs domaines il semble plus facile de composer des groupes de besoin et ainsi de procéder à des remédiations. Cette possibilité aurait pu être encore accrue si le logiciel utilisé (Pronote) nous avait permis de composer directement ces groupes de besoins en fonction des résultats des évaluations saisies. Concernant l'échelle de repère donnée, nous pouvons dire que sa simplification a probablement facilité la lecture pour l'élève et ses parents quant au niveau d'acquisition d'une compétence, mais elle a aussi conduit à niveler les résultats. Les quatre niveaux d'exigence ne permettent pas d'être très précis quant au niveau attendu et nous oblige à commenté les résultats obtenus avec plus de précision. En revanche l'évaluation par compétence permet à l'enfant d'identifier clairement et rapidement les domaines dans lesquels il est en difficulté. La mise en œuvre par compétence et la réalisation d'un livret commun à l'ensemble des disciplines a facilité le travail en équipe et a permis à l'ensemble des enseignants de faire converger les attentes de chacun. A présent chaque enseignant connaît les points précis sur lesquels sa discipline participe à la construction du socle commun. Toutefois nous pouvons dire que si ce livret est un bon début il n'est pas suffisant. Il reste probablement trop complexe pour communiquer avec les familles. De plus, des efforts restent à faire pour définir précisément à l'aide d'une échelle descriptive le niveau attendu pour l'ensemble des matières dans chaque domaine de compétences, mais aussi pour créer les étapes nécessaires à l'acquisition de ces compétences.

Enfin en ce qui concerne la validation des différents domaines de compétences, on peut noter que le logiciel utilisé reste encore inadapté. En effet, il ne semble pas possible de faire la différence entre une évaluation qui certifie l'acquisition d'une compétence et une évaluation sommative qui valide ou non une étape dans l'acquisition de cette compétence.

Pour conclure, je dirais que si sur le fond cette démarche semble profitable à l'élève, les outils de communications restent à un obstacle majeur pour rendre efficace et intelligible cette démarche. Autrement dit tant que le travail de simplification et ou de vulgarisation ne sera pas plus évolué, l'évaluation par compétence apparaît comme trop technique pour être profitable. »

Benoit Marcel, professeur d'EPS

« Après des débuts un peu laborieux (il fallait s'approprier la grille de compétences, revoir son état d'esprit face à l'évaluation, changer sa façon d'évaluer), j'ai vite compris les effets positifs que pouvait avoir l'évaluation par compétences et l'adoption d'une grille commune de compétences. Tout d'abord, lors d'une évaluation, les compétences

permettent de différencier facilement les domaines dans lesquels l'élève réussit ou ceux dans lesquels il est en difficulté. Si l'évaluation notée laissait souvent apparaître un bilan général et parfois peu précis pour l'élève, l'évaluation par compétences lui permet de savoir dans quel(s) domaine(s) il doit travailler. Cette évaluation par compétences permet aussi à l'enseignant d'apporter une aide plus individuelle pour chaque élève lors des séances de remédiation ou d'aide personnalisée. Les compétences permettent également aux élèves de mieux comprendre les liens interdisciplinaires et l'importance de travailler chaque domaine dans chaque discipline. En effet, le domaine 1 peut être évalué par n'importe quel enseignant à n'importe quel moment et c'est ainsi pour chaque domaine. L'élève prend donc conscience que chaque matière fonctionne avec les autres et non à côté des autres. Enfin les compétences peuvent permettre aux élèves de progresser à leur rythme tout au long d'un cycle. Chaque élève peut demander à valider une compétence lorsqu'il se sent prêt. »

Vincent Giraudeau, professeur de lettres classiques.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.